

GARANTIE

Les produits AURLANE sont garantis 2 ans, pièces uniquement. La main d'œuvre n'étant pas effectuée par nos soins, aucune garantie main d'œuvre ne sera appliquée par AURLANE. En cas de défaut de fabrication avéré ou de casse d'un élément, ces éléments peuvent être commandés au distributeur ayant vendu ce produit, cependant en aucun cas la main d'œuvre relative à un remplacement de la pièce ne sera prise en charge par AURLANE.

L'installation de ce pare-baignoire nécessite d'être réalisée dans les règles de l'art. Notre société décline toute responsabilité et se réserve le droit de ne pas assurer sa garantie dans le cas où ce produit ne serait pas installé par du personnel qualifié. En cas de demande sur un élément sous garantie, il est impératif de fournir la facture d'achat du produit.

Les éléments vitrés sont emballés sous film transparent afin de permettre le contrôle de l'état de ces éléments lors de l'achat. Aucun remplacement de ces éléments ne sera pris en charge par AURLANE dans le cas où une casse serait signalée après l'enlèvement des colis en magasin ou lors de la livraison. La casse du verre n'est pas prise en garantie si elle n'est pas clairement déclarée sur le bon de livraison.

Il est indispensable de vérifier l'état de chacun des éléments au déballage. Aucune réclamation relative à la qualité du produit ne sera prise en compte passé un délai de 14 jours après l'achat du produit. Penser à conserver la notice ainsi qu'un document officiel d'achat (facture, ticket de caisse et étiquette du produit collée sur le carton) pour toute réclamation ou demande de pièces détachées.

Non application de la garantie : montage incorrect, production eau chaude non adaptée, défaut d'entretien, calcaire, accident ou choc, utilisation de produits abrasifs ou corrosifs, modification du revêtement de la surface d'origine. Installation électrique et sanitaire du domicile non conformes aux normes réglementaires.

Le non-respect des conseils d'utilisation et méthodes de pose entrainera l'annulation de la garantie.

INSTALLATION

Le montage doit être effectué à deux personnes au minimum, de façon à pouvoir maintenir et fixer certains éléments.

Les éléments en verre sont en verre trempé pour des raisons de normes et de sécurité. Le verre trempé étant conçu pour exploser en morceaux (non coupants) en cas de choc, ces éléments sont à manipuler avec une extrême précaution. Pour cette même raison, il est indispensable de ne pas forcer le serrage des accessoires à fixer sur les éléments vitrés (poignées de portes, étagères, support de douchette, porte serviette, etc). Vous pouvez protéger les éléments en verre en les posant sur des couvertures ou des morceaux de moquette. Ne jamais poser une partie en verre sur un angle.

NETTOYAGE & ENTRETIEN



NETTOYAGE RÉGULIER :

Utiliser une éponge douce avec un détergent au Ph neutre (nettoyant ménager multi surfaces, liquide vaisselle). En cas de difficulté à enlever la saleté, utiliser du vinaigre blanc d'alcool dilué avec de l'eau puis rincer à l'eau claire.



NETTOYAGE DU CALCAIRE :

Utiliser un chiffon doux et du jus de citron et/ou du vinaigre blanc d'alcool chaud puis rincer à l'eau claire. Le moyen le plus simple de garder vos parois propres est d'utiliser une raclette. Si vous essuyez les vitres directement après avoir pris une douche, vous minimiserez la création de calcaire sur les surfaces.



Ne jamais utiliser de nettoyant contenant des grains de polissage, d'acétone, de chlore, d'ammoniaque (javel) ou tout autre nettoyant agressif à base d'acide. Ce type de produits réagit avec des effets comme des rayures, contre le chrome.